

Concours section : SA Commun Externe Classe Normale
Epreuve matière : Questions - PROB ECONOMIQUES ET SOCIAUX
N° Anonymat : L251A111003505 Nombre de pages : 8

Epreuve - Matière : QUESTIONS - ÉCONOMIE Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Questions communes à toutes options :

Question 4 : La budgétisation verte implique que les considérations environnementales soient intégrées tout au long du processus budgétaire (construction, vote, évaluation du budget). Le budget de l'État doit répondre aux objectifs environnementaux, national et international. Afin de répondre à cette budgétisation verte, un rapport sur l'impact environnemental du budget (budget vert) a été créé pour accompagner le projet de loi de finances (PLF) qui fixe les recettes et dépenses de l'État pour chaque année. Ce rapport est dressé chaque année par les ministères de l'économie et de la transition écologique et ce depuis le One Planet Summit en 2017. À l'origine il s'agissait d'un rapport informatif qui distinguait les dépenses du PLF qui ont un impact positif ou négatif sur l'environnement, après l'arbitrage des crédits budgétaires. En 2019, suite à une demande du gouvernement, une méthode de budgétisation verte a été mise en place, depuis le projet de loi de finances de 2021, les dépenses publiques sont évaluées selon six objectifs environnementaux auxquels ont été attribués un code couleur. Le vert étend les objectifs positifs sur l'environnement. C'est uniquement depuis 2020 que le PLF est accompagné du budget vert, qui a été adopté par une grande majorité des pays de l'OCDE, passant 1 / 8.

de 14 pays en 2020 à 24 en 2022. 2022 est une année marquante avec une augmentation de 35% des dépenses favorables à l'environnement. Ces dépenses se sont majoritairement orientées vers les mobilités durables (1,4 milliard d'euros entre 2023 et 2024), la production d'électricité renouvelable, rénovation énergétique (0,8 milliard d'euros entre 2023 et 2024)...

Depuis l'adoption de la Loi de finance 2024, la budgétisation verte s'étend à toutes les régions / départements / intercommunalités communes de plus de 3500 habitants. Cette aboutissement permettra aux collectivités péennes comme des « maillons essentiels de la transition » de connaître leurs dépenses en faveur et en défaveur de la transition écologique. Au niveau local une annexe « budget vert local » existe et sera complétée par le budget vert qui devrait percevoir un investissement de 12 milliards d'euros chaque année jusqu'en 2030.

2) L'objectif de la budgétisation verte est de faire du budget vert un outil d'aide à la décision pour orienter l'action publique en fonction des priorités environnementales et notamment d'évaluer la compatibilité des budgets des Etats (pays de l'OCDE) avec les engagements internationaux pris dans le cadre de l'accord de Paris pour le climat. L'objectif principal reste que l'environnement et l'ensemble des considérations environnementales (mobilités, énergie...) soient intégrées dans le budget de l'année et dans le PLF.

3) L'analyse de la budgétisation verte et notamment le moment de l'analyse est essentiel pour que la budgétisation devienne un outil d'aide à la décision et utilisable pour les décideurs. Le budget vert n'est présenté que lors du PLF, pour être réellement efficace il devrait intégrer une évaluation en temps réel.

des impacts environnementaux. Les collectivités vont se servir d'une nomenclature comptable existante et l'enrichir pour distinguer les dépenses vertes et connaître le volume d'investissement, cela a pour vocation de donner une vision d'ensemble afin de passer au LPF de 2025 ou une « marchandé des dépenses » sont classés comme « vertes » et 10% des dépenses ont été identifiées comme ayant un impact environnemental.

Entre 2023 et 2024, une augmentation de 7 milliards d'euros a été perçue pour la planification écologique avec 1,5 milliard pour atteindre les objectifs climatiques de la France 2030 et des sommes plus restreintes (0,2 milliard pour le plan d'eau) pour des actions du présent.

Problèmes économiques et sociaux

1) Le PIB (Produit Intérieur Brut) mesure la croissance économique d'un pays / État. Il se distingue de l'IDH (Indice de développement humain) qui mesure le développement. L'un se distingue par son évaluation qualitative (IDH) et l'autre quantitative (PIB). Le PIB mesure la croissance économique d'un pays, un PIB élevé traduit une bonne croissance et un pays riche tandis qu'un PIB faible correspond à des pays plus en marge de la société tel que les pays émergents ou PMA. Le PIB / habitants est un bon indicateur, plus il est haut, plus le pays est riche, plus les habitants vont dépenser car ils ont du pouvoir d'achat, plus l'économie se portera bien. Il s'agit d'un effet « boule de neige » ou spirale. On peut s'apercevoir à travers les tableaux que le PIB n'est pas similaire entre pays et en fonction des années. En 2022, les États-Unis présentaient un PIB / habitant (en dollars US) de 66,6 contre 1,6 pour Madagascar. Avec ces informations, il est possible de constater que les États-Unis qui ont un PIB 60 fois plus élevé font partie des pays riches (notamment de la Triade) tandis que Madagascar est un pays du Sud (PMA). Il y a les pays émergents (ancien pays africain) qui arrive à bénéficier d'un PIB par habitants

plus élevée par leur rôle dans les flux et la mondialisation. Le PIB mesurant la croissance, les pays présents dans la mondialisation, bénéficiant de Firmes transnationales, d'une productivité élevée ont plus de chance de connaître un PIB / habitant élevé.

2) Sur la période 1960 - 2000, la croissance par tête est plus élevée, en moyenne, dans les groupes de pays les plus riches (25 pays riches en 1960 et 35 pays riches en 2000) que dans les plus pauvres (38 pays pauvres en 1960 et 48 en 2000). On peut s'apercevoir que sur 38 pays pauvres 1 seul est devenu riche en 1960 tandis que les pays à revenu intermédiaire ont permis à 13 pays de devenir riche en 1960 contre 17 en 2000. On peut s'apercevoir qu'entre les années 1960 - 2000 et 2000 - 2016, les tableaux ont des similitudes une différence, il est plus facile d'accéder au niveau revenu intermédiaire en 2000 que dans les années 1960, sur 48 pays pauvres en 2000, 17 sont devenus à revenu intermédiaire contre 8 sur 38 en 1960, cela peut s'expliquer par divers facteurs comme la mondialisation après la guerre froide, la création de l'euro...

3) L'IDH (Indice de développement humain) est un indicateur qualitatif qui mesure le développement d'un pays en tenant compte du niveau de vie (PIB / habitant), la santé (espérance de vie) et l'éducation (années de scolarisation)

Le niveau d'IDH est hétérogène entre les groupes de pays, l'Europe et l'Asie centrale sont des ensembles de pays avec les meilleurs IDH tandis que l'Afrique subsaharienne regroupe des pays avec un IDH faible. Cette différence de niveau se traduit particulièrement par le niveau du PIB / hab. En effet, l'espérance de vie, la durée de scolarisation des enfants et plus de 25 ans ne sont pas d'un écart affectant considérablement l'IDH tandis que le PIB est de plus de 19 000 \$ / hab pour l'Europe et l'Asie centrale contre 3 699 dollars pour les pays

Epreuve - Matière : QUESTIONS - ÉCONOMIE Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

d'Afrique subsaharienne. A travers le tableau ci est possible de faire une appréciation claire entre les pays du Nord, majoritairement développés avec un taux d'IDH supérieur à 0,700 et les pays moins développés, généralement présents dans la partie Sud du monde avec un IDH entre 0,518 et 0,547, tandis que la moyenne mondiale est de 0,732.

4) L'IDH est un indicateur simple du progrès humain, avec une formule de calcul simple qui s'avère être incomplète. L'espérance de vie, le niveau d'éducation et le revenu moyen d'une population ont été complétés par de nouveaux indicateurs afin de prendre en compte des dimensions « manquantes » comme la pauvreté, disparités entre sexes. Ces ajout évite de masquer des inégalités dans la répartition des gains du développement humain entre les membres de la population d'un pays. Ainsi, en 2010 a été introduit IDHI qui ajuste les composante de IDH en calculant la différence entre IDH et IDHI (en pourcentage). IDG a également été introduit pour pallier à l'incomplétude de l'IDH qui distingue les genres (femmes et hommes). S'ajoute également IPM qui utilisent au total 8 indicateurs pour obtenir un score de privation. L'ajout de l'ensemble de ses indicateurs. 5. / 8.

Concours section : SA Commun Externe Classe Normale

Epreuve matière : Questions - PROB ECONOMIQUES ET SOCIAUX

N° Anonymat : **L251A111003505** Nombre de pages : 8

démontre que l'IDH est un indicateur qui était complet dans le passé mais qui est devenu incomplet avec la montée en croissance de nombreuses autres inégalités qui peuvent impacter le développement d'un pays .

Blank lined paper for writing.

